ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Haute autorité de santé

Question écrite n° 110067

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la nécessité de réformer la Haute autorité de santé (HAS) afin de lutter contre les conflits d'intérêts. La législation en la matière est insuffisante pour limiter l'influence des laboratoires pharmaceutiques. Dans son arrêt du 27 avril 2011, le Conseil d'État a ainsi sanctionné la HAS pour n'avoir pas pu fournir toutes les déclarations de conflits d'intérêts des experts concernés par l'évaluation des traitements du diabète de type 2. Rappelant les conséquences graves de l'affaire Médiator et l'importance d'avoir une politique du médicament irréprochable, il lui demande donc quelles mesures il envisage afin de lutter contre ces conflits d'intérêt au sein de la HAS.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Perez
Circonscription : Aude (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 110067
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5706
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)